

CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS

**Tarifs en vigueur au 15/01/2026 applicables
en Nouvelle Calédonie
et en Polynésie française.**

À PROPOS

La CASDEN Banque Populaire ne commercialise pas de comptes de dépôt à vue, ni de services de paiement.⁽¹⁾

SOMMAIRE

I - BANQUE À DISTANCE	3
II - IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	3
III - CRÉDITS	3
A - CRÉDITS À LA CONSOMMATION	3
B - CRÉDITS IMMOBILIERS	5
IV - ÉPARGNE BANCAIRE	6
V - SUCCESSION	6
VI - RÉSOUUDRE UN LITIGE	6

(1) La CASDEN a noué un partenariat avec des Banques en Nouvelle Calédonie et en Polynésie Française (Banque Calédonienne d'Investissement, Société Générale Nouvelle Calédonie, Banque de Polynésie, Banque SOCRED) permettant à ses Sociétaires de bénéficier d'un service bancaire complet de proximité. Dans ce cadre, les Sociétaires CASDEN ont accès à l'offre « Tout Sous le Même Toit » (TSMT) et à la possibilité d'ouvrir un compte de dépôt auprès de l'une des Banques Partenaires de leur choix, sous réserve d'acceptation par l'établissement teneur de compte. Pour connaître les conditions tarifaires applicables audit compte de dépôt, consultez la plaquette tarifaire de la Banque Partenaire concernée.

I - BANQUE À DISTANCE

Par Internet : casden.fr _____ Gratuit

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾, hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la CASDEN Banque Populaire, des services suivants : consulter votre situation CASDEN (vos comptes, vos Points CASDEN, vos crédits, vos documents en ligne), effectuer des virements depuis votre compte d'Épargne CASDEN, suivre vos demandes en cours, réaliser des simulations personnalisées, prendre et gérer vos rendez-vous, nous contacter pour toutes demandes via la rubrique « Contactez la CASDEN », etc.

Par application mobile _____ Gratuit

Par téléphone _____ Gratuit

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc...)⁽²⁾, Centre de Relations Clients permettant d'accéder à un conseiller CASDEN par téléphone au 01 64 80 64 80 (appel non surtaxé, coût selon opérateur. Accueil téléphonique ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30, heures France métropolitaine).

II - IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Opérations particulières

Frais par saisie attribution _____ Gratuit

Frais par saisie conservatoire _____ Gratuit

Frais par saisie administrative à tiers détenteur _____ Gratuit

III - CRÉDITS

A - CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier de prêt

Prêts Personnels à Points

(trésorerie, auto, travaux, etc.) _____ 70€

Prêt regroupement de crédits à Points _____ 90€

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit concerné.

Crédits en ligne (casden.fr) _____ **Gratuit**

Prêt Personnel Starden _____ **Gratuit**

Prêt de Restructuration Consommation

- Pour les prêts d'une durée < ou = à 48 mois : **45€**
- Pour les prêts d'une durée de 49 à 84 mois : **167€**

Prêt de Consolidation Consommation _____ **Gratuit**

Taux débiteur _____ **Nous consulter**

Indemnités de remboursement anticipé

Lorsque le montant du remboursement anticipé est supérieur à 10 000€ sur une période de 12 mois consécutifs, la CASDEN Banque Populaire se réserve le droit d'exiger une indemnité qui ne peut dépasser 1% du montant du crédit faisant l'objet du remboursement anticipé si le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin de contrat de crédit est supérieur à un an. Si le délai ne dépasse pas un an, l'indemnité ne peut dépasser 0,5% du montant du crédit faisant l'objet du remboursement anticipé.

Frais de modularité

Pour les prêts à la consommation suivants : personnel, auto, travaux, Optizen, Alter Ego émis à compter du 15 mars 2000⁽³⁾ _____ **Gratuit**
(2 modulations possibles)

Autre opération sur le crédit à la consommation

Report d'échéance _____ **Jusqu'à 4% du montant des échéances reportées⁽⁴⁾**

(3) Sous réserve de l'accord de la CASDEN Banque Populaire et du respect des conditions fixées par le contrat de crédit. La modulation entraîne une modification de la durée de prêt et de son coût total.

(4) Des frais seront prélevés s'ils sont mentionnés dans le contrat de crédit.

B - CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier de prêt

Prêts Immobiliers à taux fixe	495€
Prêts Immobiliers Fidélité	495€
Prêt Alter Ego Immobilier	495€
Prêt Relais	495€
Prêt Relais Alter Ego	495€
Prêt de Restructuration Immobilier	495€
Prêt Substitutif Immobilier	495€
Prêt de Consolidation Immobilier	495€
Taux débiteur	Nous consulter

Indemnités de remboursement anticipé

Montant des frais de remboursement anticipé correspondant à un semestre d'intérêts sur le capital remboursé par anticipation au taux moyen du prêt dans la limite de 3% du capital restant dû avant le remboursement.

Frais de modularité

Pour les prêts immobiliers modulables suivants : Prêt Immobilier à taux fixe, Prêt Immobilier Substitutif, Prêt Alter Ego Immobilier :

- Pour les prêts émis avant le 15/03/2000⁽⁵⁾ : **50€** dès la 1^{re} modulation
- Pour les prêts émis à compter du 15/03/2000⁽⁵⁾ : les deux 1^{res} modulations sont gratuites. Au-delà, **50€** par modulation accordée.

Autres opérations sur le crédit immobilier

Attestation d'intérêts	Gratuit
Attestation de fin de prêt	Gratuit
Duplicata du tableau d'amortissement*	30€
Décompte de remboursement anticipé	Gratuit
Frais de renégociation de taux (sans palier)	500€

*Ce document est téléchargeable gratuitement dans votre Espace Personnel sur casden.fr

(5) Sous réserve de l'accord de la CASDEN Banque Populaire et du respect des conditions générales du contrat de crédit. La modulation entraîne une modification de la durée de prêt et de son coût total.

Frais de renégociation de taux	750€
(avec plusieurs paliers)	
Désolidarisation	450€
Prorogation de prêt relais avant terme	300€
Prorogation de prêt relais échu	Gratuit
Changement de la date d'échéance	20€
Report d'échéance	30€
Changement du compte de prélèvement	Gratuit
Lettre d'information annuelle aux cautions	Gratuit
Mainlevée de garantie	Gratuit

IV - ÉPARGNE BANCAIRE

Compte épargne Dépôt Solidarité CASDEN	Gratuit
	Pas de frais de gestion
Compte-Sur-Livret CASDEN	Gratuit
	Pas de frais de gestion

V - SUCCESSION

Frais de traitement	
d'un dossier de succession	Gratuit

VI - RÉSOUDRE UN LITIGE

La CASDEN Banque Populaire met tout en oeuvre pour vous apporter la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des incompréhensions peuvent toutefois survenir.

Pour faire part de votre mécontentement, vous pouvez contacter la CASDEN :

- Par écrit : soit par mail, en saisissant le « formulaire conseiller » ou le « formulaire service réclamation » sur casden.fr, rubrique « réclamations », soit par courrier envoyé à l'adresse suivante : CASDEN Banque Populaire – CASDEN Réclamations – CS 20819 CHAMPS SUR MARNE - 77447 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 2.

(4) Sous réserve de l'accord de la CASDEN Banque Populaire et du respect des conditions fixées par le contrat de crédit. La modulation entraîne une modification de la durée de prêt et de son coût total.

* Ce document est téléchargeable gratuitement dans votre Espace Personnel sur casden.fr

- Par téléphone, en appelant un conseiller au numéro suivant : 01 64 80 64 72 (numéro non surtaxé de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi en France Métropolitaine).

Si vous avez formulé une réclamation à l'oral, vous devez la formaliser par écrit s'il n'a pu vous être donné immédiatement entière satisfaction.

La Banque s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de son envoi. Dans le cadre de notre démarche qualité, nous nous efforcerons de vous répondre sous 15 jours ouvrables. Si toutefois, une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté au maximum à 2 mois à compter de l'envoi de votre première réclamation écrite. Nous nous engageons à vous tenir régulièrement informé de l'état d'avancement de votre dossier.

À défaut de solution vous satisfaisant et en l'absence de réponse dans le délai de 2 mois révolus après l'envoi de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, vous avez la faculté de saisir gratuitement, sans préjudice des autres voies d'actions légales, le médiateur :

- Par voie postale à l'adresse suivante : Madame la Médiateure de la consommation - Auprès de la FNBP - 20-22 Rue Rubens 75013 PARIS
- Par voie électronique en déposant la demande de médiation accompagnée des documents justificatifs sur le site du Médiateur : <https://www.mediateur-fnbp.fr/>

Pour plus de précisions, consultez le site du Médiateur : <https://www.mediateur-fnbp.fr/>.

(6)En cas de difficultés ou désaccord dans le cadre de la relation « TSMT » et pour une demande concernant votre compte épargne CASDEN (comptes « Dépôt Solidarité » ou « Compte Sur Livret »), vous pouvez obtenir les coordonnées du service compétent de votre Banque Partenaire en Nouvelle Calédonie ou Polynésie Française (Banque Calédonienne d'Investissement, Société Générale Nouvelle Calédonie, Banque de Polynésie, Banque SOCREDO) ou de son médiateur, en consultant la rubrique « Résoudre un litige » de la plaquette tarifaire de votre Banque Partenaire.

La relation Tout Sous le Même Toit (TSMT) signifie l'adhésion à la CASDEN Banque Populaire et l'ouverture et la gestion des comptes en Banque Partenaire.

Pour tout litige relatif à un compte Épargne CASDEN ouvert auprès de l'une de Banque Partenaire en Nouvelle Calédonie ou Polynésie Française (Banque Calédonienne d'Investissement, Société Générale Nouvelle Calédonie, Banque de Polynésie, Banque SOCREDO), vous pouvez contacter le service relation clientèle ou le médiateur de votre Banque en Nouvelle Calédonie ou Polynésie Française⁽⁶⁾.

Pour les crédits à la consommation CASDEN souscrits à distance par téléphone auprès du siège de la CASDEN ou par l'intermédiaire de l'une des Banques Partenaire en Nouvelle Calédonie ou Polynésie Française, vous pouvez contacter la CASDEN dans les conditions définies ci-dessus.

NOUS CONTACTER



En ligne sur casden.fr
(coût de connexion selon
votre opérateur)



Par téléphone 01 64 80 64 80*

*Appel non surtaxé, coût selon
votre opérateur (du lundi au
vendredi de 8h30 à 18h30, heures
métropoles)

Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers
n° FR232581_01QHNQ
(BPCE – SIRET 493 455 042).



CASDEN Banque Populaire, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur- Marne - SIREN n°784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n°07 027 138.